Deuxième Année. - N° 29. Le Numéro: 25 centimes 13 Juillet 1912

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

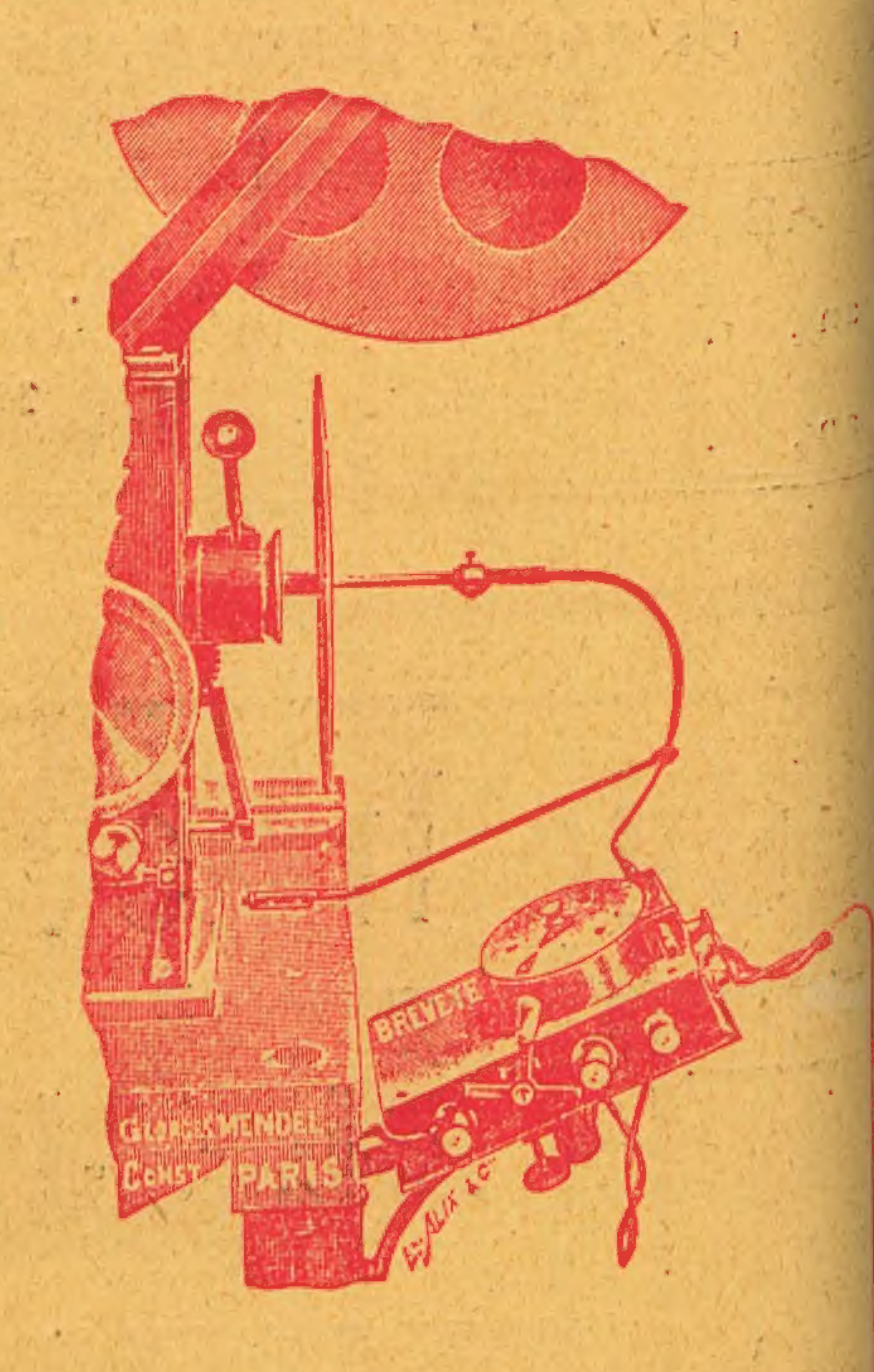


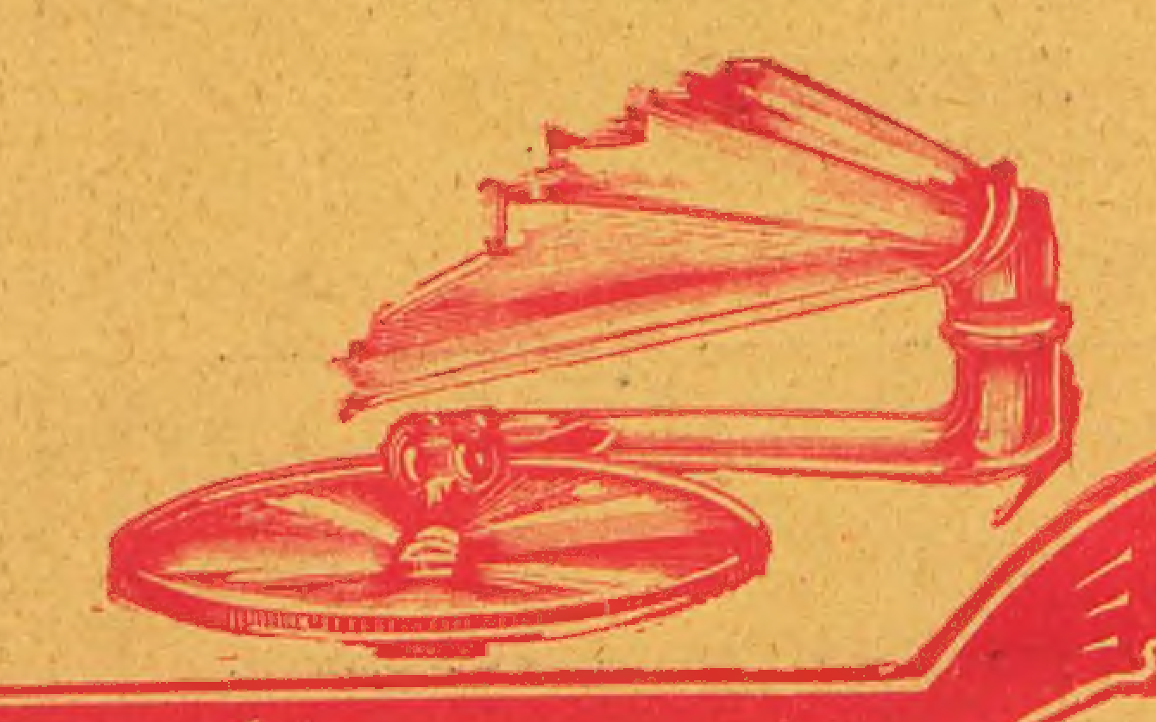
Le "Chantant"



s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une Jolie femme
qui serait muette.....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays



10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 — ADR. TÉL. : PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

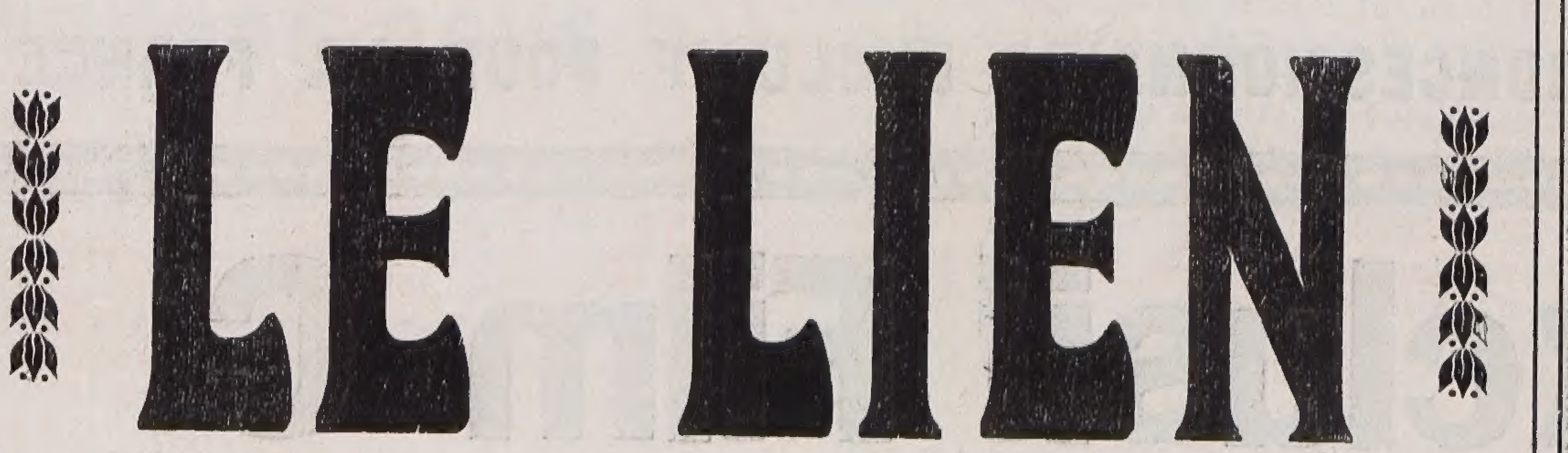
CATALOGUE FRANCO

Prochainement

Une nouvelle et remarquable Série de

GRANDS FILMS

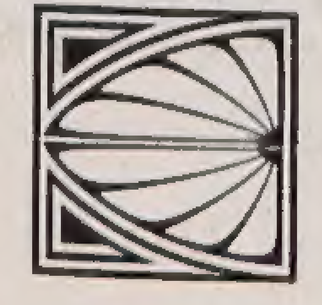
ARTISTIQUES



Sentimental

350 mètres — Affiche en couleurs

S^TÉ DES ÉTABLISSEMENTS



GAUMONT



PARIS - 28, RUE DES ALOUETTES - PARIS

Deuxième Année. - N° 29. Le Numéro : 25 centimes. 13 Juillet 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Entendons-nous !

En vérité, la contagion des idées fausses est foudroyante. Il est pourtant une chose aussi rapide et aussi funeste, c'est la facilité que les hommes possèdent de s'excommunier réciproquement pour de misérables questions de boutique. Les journalistes surtout usent largement de ces procédés, pauvres procédés, quand ils ne possèdent pas d'autres arguments. Je viens de vérifier encore une fois cet axiome, comme toujours à mes dépens, car il est extrêmement difficile, à notre époque de marcher dans une voie de vérité et de progrès, sans soulever autour de soi les récriminations des hommes qui vivent de l'obscurantisme et du mensonge.

Ces jours-ci, j'eus la grande témérité d'être d'un autre avis qu'un de mes confrères. Il m'accusa tout net, en larmoyant, d'être passé à l'ennemi avec armes et bagages. Et voilà ! Dans la presse cinématographique, on n'y va pas par quatre chemins. Tous les moyens sont bons pour discréditer un adversaire. Aussi, faut-il presque du courage pour oser écrire ce qu'on pense.

Je suis heureusement rompu à toutes ces petites difficultés d'ordre professionnel. Elles n'ont pas le don de m'émouvoir ni de modifier la ligne de conduite que je me suis tracée en fondant ce journal. J'ai la conscience d'être fidèle à mes amis, utile à la corporation, et cela suffit pour me permettre de continuer, sans peur et sans reproches, en dépit des blâmes variés que m'adressent, hebdomadairement, quelques individualités, intéressées d'une façon particulière à l'échec de nos travaux.

Il me faut revenir sur cette malheureuse affaire des films subversifs. Chacun connaît la question. Elle a été traitée de façons différentes, suivant les différentes tendances des journaux qui s'en sont occupés.

On se souvient qu'une Société d'Edition, à l'occasion de l'affaire Bonnot, sortit un film d'une essence particulièrement immorale, mettant en scène les scandaleux exploits des bandits en automobile dont l'audace tint en échec si longtemps la police, en semant l'effroi dans tout le pays.

Ce film parut sous le titre : *L'Auto Grise*. Nommons-le, cette fois-ci, pour éviter toute équivoque. Il fut complété par : *Hors la Loi*, un second film du même goût douteux. Ces deux films traitent d'une façon romantique exagérée la fameuse randonnée sanglante de la bande des assassins chauffeurs. Ils soulevèrent une réprobation générale, et furent interdits tout d'abord par le Maire de Belley, puis de Menton, enfin de Lyon.

Le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, se référant aux décisions prises pour la moralité des films au Congrès de Bruxelles et au Congrès de Paris, crut devoir approuver l'arrêté des maires interdisant ces films. Il n'est pas douteux, en effet, que c'est faire œuvre immorale et dangereuse que d'exciter les mauvais instincts des foules, qui survivent à l'état latent dans l'âme populaire. Il est déplorable que des entrepreneurs sans scrupules puissent se servir aussi librement du cinématographe pour répandre dans le public des idées malsaines de crime et de férocité.

Le Syndicat, dans un but facile à comprendre, sans aucun esprit de parti, agissant en toute indépendance, approuva les arrêtés des magistrats municipaux, dans le cas exceptionnel des bandes Bonnot et Garnier. Il ne voulut pas désigner à la vindicte générale, d'une façon particulièrement nette, la bande incriminée pour éviter de porter le plus petit préjudice à son Editeur, sans se douter que son geste allait être exploité par les ennemis du cinématographe.

D'autres maires, entraînés par le mouvement d'opinion qui se produisit, suggestionnés par des influences mauvaises, croyant bien faire, interdirent aussi les films subversifs, mais généralisèrent leurs décrets et étendirent l'interdiction à tous les autres films passionnels ou dramatiques. Ils rendirent des arrêtés dont les considérants risquaient, faute de précision, de tomber dans l'arbitraire d'une censure dangereuse.

Je fus le premier à me joindre au Syndicat Français pour réprouver nettement les procédés de certains entrepreneurs de films, et envoyer mes félicitations aux maires assez énergiques pour défendre la morale publique de leur ville. Qu'il me soit permis maintenant de leur dire qu'ils vont trop loin, que leur bonne volonté les entraîne à des abus et que les mesures que certains d'entre eux prennent contre le cinéma, tendent à rétablir en France une censure abolie par la loi depuis 1902.

Le théâtre, le music-hall, le café-concert exercent librement leur industrie, et dans des conditions autrement démoralisantes, quelquefois, que le cinéma. La renommée spéciale qui entache les établissements de cet ordre en écarta le public familial, et celui-ci, en quête de distractions saines, vint, nombreux et confiant, au cinéma. Il le mit en faveur et provoqua le succès considérable qu'on ne saurait nier aujourd'hui.

Il ne faut donc pas perdre de vue le caractère de nos spectacles. Pourtant, nous désirons qu'on nous applique la loi commune et ne pas subir le bon plaisir ou la fantaisie de certains édiles.

Les directeurs de cinémas ne peuvent supporter une atteinte à la liberté du commerce. Ils désirent ne pas être traités en parias, et conserver le droit à l'existence que possède tout citoyen d'un pays libre et fort comme la France. Nos magistrats municipaux restent dans la légalité, nul ne peut prétendre prouver le contraire, en interdisant un film exceptionnel, mais ils tombent dans l'arbitraire en insistant et en étendant leurs interdictions d'une façon plus générale.

Nous ne voulons pas croire que de telles mesures soient le résultat d'un bas calcul d'intérêt. Nous ne voulons pas croire que les maires obéissent à d'autres sentiments que celui que leur impose leur responsabilité de gardiens de l'ordre public. C'est pourquoi nous ne nous alarmons pas inutilement. Nous sommes intimement persuadé qu'il nous suffira d'appeler l'attention des maires sur la perturbation considérable que leurs sévérités injustifiées et inattendues pourraient jeter dans une industrie en pleine activité. L'avertissement qu'ils nous donnèrent ces temps-ci ne fut pourtant pas inutile. Il fut suffisamment énergique pour rappeler aux sentiments du devoir quelques fabricants égarés. Mais restons-en là, et dissipons les confusions qui pourraient naître dans certains esprits municipaux, insuffisamment avertis.

Le crime social, à tendances dangereuses, susceptibles de provoquer le désordre, est rarement traité au cinéma. Ne le confondons pas avec les œuvres de compositions dramatiques seules en faveur chez nos fabricants de films.

La mise en scène audacieuse de l'affaire Bonnot constitue un fait exceptionnel, isolé. On ne saurait, sans tomber dans un arbitraire odieux, en tirer des conclusions défavorables à nos spectacles cinématographiques.

D'ailleurs le cinéma évolue petit à petit. Chaque année modifie un peu ses principes fondamentaux, et s'il est sorti du laboratoire du savant comme un jouet scientifique ou un instrument de démonstrations, il est devenu, au même titre que le bon théâtre, un art complet qui peut aborder toutes les difficultés de la scène, résoudre tous les grands problèmes sociaux.

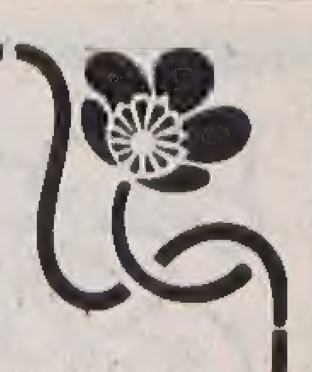
Il m'est facile de plaider la cause du cinématographe. Je le fais en toute indépendance, en toute sécurité. A l'heure où les maires de France prirent une mesure nécessaire dans un cas tout particulier je leur ai crié « bravo! » Ils ne diront pas que je proteste pour protester.

Je ne les menace pas des foudres du Conseil d'Etat dont je connais les atermoiements. D'ailleurs, les intéressés, les éditeurs des vues d'où vient tout le mal, ont introduit un recours personnel en vue de trancher la question de principe.

Maintenant que nos édiles semblent sortir de la légalité, et pêchent par excès de zèle, qu'ils me permettent de le leur dire : Je fais appel à leurs sentiments d'équité, et je les prie de tendre l'oreille aux clameurs indignées qui montent de la foule des cinématographistes menacés dans leurs intérêts vitaux.

Puissent-ils entendre les protestations d'une corporation nombreuse et puissante que les nouveaux arrêtés plongent dans une expectative pénible.

CHARLES LE FRAPER.

M. P. Sales Agency

37, Rue de Trévise = PARIS

TÉLÉPHONE : 234 - 80 — Télégramme : Kalubio-Paris

Parmi notre merveilleux programme nous appelons votre attention sur

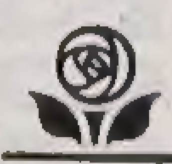
La Puissance du Destin



307 mètres







Affiches en 4 couleurs de 2 m. 50



Splendide drame d'amour exquisement joué par la jolie artiste de *Biograph*

Miss Mary PICKFORD

LIVRABLE LE 16 AOUT

Un calicot de 3 m. 50 sera prêté gratis à tout exploitant présentant cette vue et qui nous en fera la demande.



Prière de commander avant Samedi prochain.

Tous nos films sont impressionnés sur Pellicules " EASTMANN-KODAK ".


EXPLOITANTS ! Méfiez-vous des Imitations

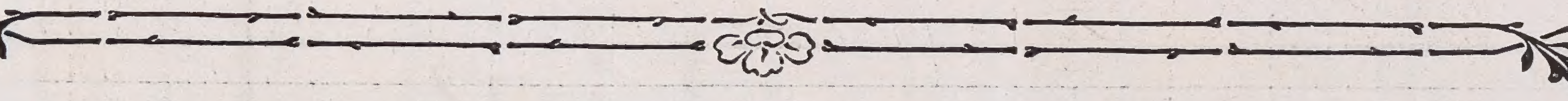
LE CHANCELIER NOIR

Le Film à succès est édité

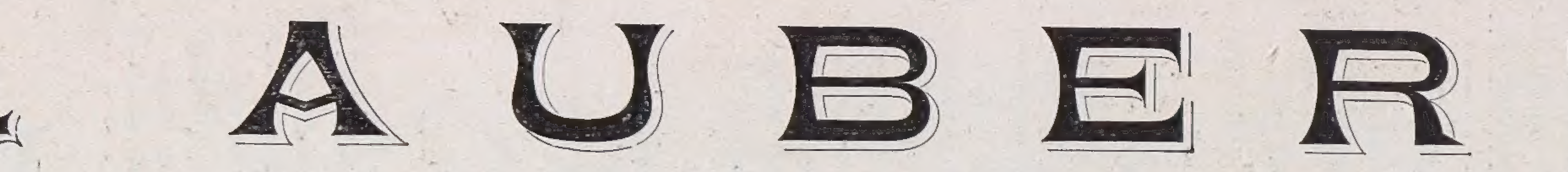
par la

NORDISK

3 superbes affiches en couleurs



Représentant pour la France, la Belgique et l'Amérique du Sud



19, RUE RICHER, 19 - PARIS

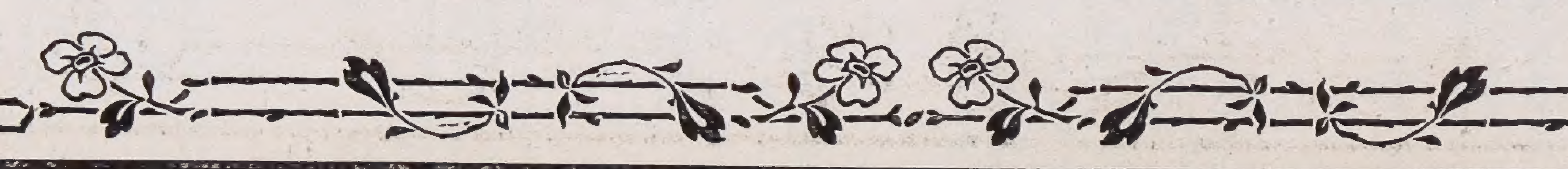
Téléphone : 303-91 ◇ Adresse Télégraphique : AUBERFILM

14, rue Victor-Hugo, Lyon

- 12, rue Mouslier Marseille -

70, rue de Paris, Lille

17, Avenue du Roi, Bruxelles



PETITE GAZETTE RIMÉE

Le Cinéma

Avis que je paraphe !
Qu'il soit délictueux
Le cinématographe
Qui n'est point vertueux !

Plus de sang qui s'échappe
D'une blessure, oh ! non !
Plus d'assassin qui frappe,
Dont on redit le nom !

Vertu, charme la foule !
O cinéma riant,
Fais que l'on ne déroule
Qu'un film édifiant !

O loi, sois énergique
Et viens régler nos goûts !
Plus de poison tragique
Qu'on se verse entre époux !

Mais, — ô photographie,
Bannissant l'assassin !
Viens, et nous édifie
Par un spectacle sain !

Plus, fléau sur la terre,
Sur l'écran expurgé,
Ces scènes d'adultère
D'un scandaleux sujet !

Parmi les personnages,
Désormais gens de bien,
Montrez nous des ménages,
Où l'on ne casse rien !

Qu'une action soit proscrite,
De tout film impromptu,
Si elle ne mérite
Pas un prix de vertu !

Que parfois on nous montre
Un voleur, sur l'écran,
Qui vous rend votre montre
Et son nouveau cadran !

Offre-nous des chimères,
Film, qu'il nous soit permis,
De voir des belles-mères
Et des gendres amis !

Et sur tes pages fières,
Déroule à l'œil badaud,
Des bars, près des rivières,
Remplis de buveurs d'eau !

Cinéma plein de charmes,
Le jour comme la nuit,
Montre-nous des gendarmes
Qui périssent d'ennui !

Plus de sujets futiles !
Fais voir — c'est plus joli —
Des prisons inutiles
Et que l'on démolit !

Avenir que Dieu tisse !
Film, montre-nous Deibler !
De ses bois de justice
Faisant du feu l'hiver !

Enfin, fais-nous connaître
Notre monde si laid,
Ainsi qu'il devrait être,
Et non pas tel qu'il est !

XAVIER MAUNIER.

(Petit Marseillais.)

SUR L'ÉCRAN

Du tac au tac

Les bonnes nouvelles, décidément, vont aussi vite que les mauvaises ! Voici que la *Compagnie Générale du Cinématographe* nous informe qu'elle met en location un journal d'actualités.

M. Aubert vient en effet de se réserver par contrat spécial le meilleur et le plus connu des journaux d'actualités cinématographiques. En portant la nouvelle à la connaissance de nos lecteurs nous félicitons M. Aubert d'avoir pris cette heureuse initiative.

On ferme.

Le Cinéma Plaisir, rue de la Roquette, ferme ses portes pour agrandissements, ce soir même.

L'Artistic Cinéma, rue Richard-Lenoir, est en clôture annuelle depuis le 6 juillet. Il ouvrira le 20 sous la direction Barock, comme concert.

L'Hippodrome Gaumont Palace se propose de fermer ses portes le 18 courant, en plein succès.

La Direction projette des agrandissements nouveaux dans la salle et des embellissements remarquables. La réouverture promet des surprises, elle sera sensationnelle.

On ouvre.

La rue d'Angoulême possède un nouveau cinéma depuis une huitaine de jours. La rue des Pyrénées en compte aussi un de plus depuis cette semaine.

Au mois de septembre, une Société anonyme installera un somptueux cinéma dans l'ancien skating de la rue d'Edimbourg.

L'Artistic Cinéma Pathé ouvrira aussi ses portes rue de Douai. D'ailleurs, Montmartre sera très favorisé dans la répartition des salles, il aura en plus un *Palace*, 56, boulevard Rochechouart.

Rue de Clisson, le cinéma Warchawski est toujours en construction. Il compte faire son ouverture au début de la saison prochaine.

Et nous en oublions. Paris ne manquera pas de cinés cet hiver. MM. les loueurs ne s'en plaindront pas.

La plus belle vue.

La vue la plus sensationnelle de la semaine est le *Chancelier Noir* de la Nordisk Co, représentée par M. L. Aubert, 19, rue Richer, à Paris.

Tout autre éloge serait superflu. Messieurs les Exploitants, assurez-vous ce chef-d'œuvre unique d'art cinématographique.

Une Recrue.

M. Harry, l'inlassable directeur de *The Royal Bio*, vient de s'attacher un précieux collaborateur en la personne de M. A. Daver, un cinématographiste des plus distingués.

Celui-ci s'occupera des relations extérieures. Il apporte de la Société Pathé où il fut employé autrefois, une grande expérience des affaires.

Félicitons M. Harry de son heureux choix et souhaitons cordialement la bienvenue à M. Daver.

Les Films parlants Edison.

Edison est enfin décidé. Il annonce qu'après un travail de trois années, il va lancer sa combinaison de films parlants dont on s'entretient depuis si longtemps dans le monde cinématographique.

Un Film en couleurs de 600 mètres.

On annonce que la Maison Gaumont se propose d'éditer un film sensationnel pour faire suite à sa fameuse série des lions.

Cette bande aurait, dit-on, 600 mètres. Elle serait en couleurs du commencement à la fin.

L'appareil Terrasse

Suivant le conseil du *Courrier*, MM. Desmettre et Terrasse viennent de prendre la décision de faire une démonstration pratique de leur appareil de défense contre l'incendie.

Cette fort intéressante leçon de choses sera donnée le mercredi 24 juillet, à 3 heures, au siège du *Syndicat français des Directeurs de Cinémas*, Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à Paris.

MM. les Directeurs, syndiqués ou non, MM. les opérateurs et tous les cinématographistes sont invités à venir voir fonctionner l'appareil.

Ils en seront émerveillés.

Souscription du "Courrier" pour l'Avion.

En caisse.	3.646 fr. 80
Souscrit par l'Apollo-Théâtre de Toulouse .	371 fr. 20
A ce jour	4.017 fr. 00

A nos Abonnés.

MM. les Abonnés de fondation du *Courrier*, dont l'abonnement *est expiré* depuis le *8 juillet*, sont priés de nous envoyer le *montant de leur renouvellement* ou de *nous retourner le Journal* avec la mention **refusé**, s'ils ne désirent plus le recevoir.

Quoi qu'ils fassent, ils nous éviteront des frais inutiles et nous les remercions d'avance.

Faute d'un zéro.

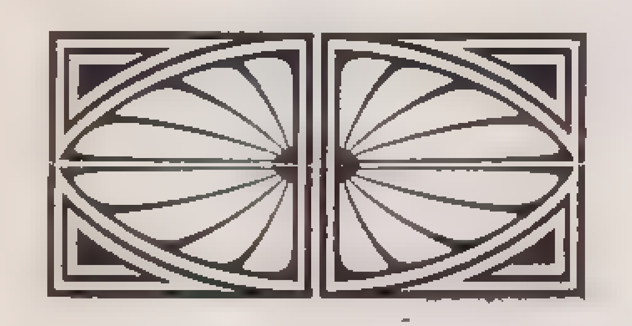
Nous avons annoncé, samedi dernier, que la Société Pathé se proposait de sortir un film sensationnel, tiré des *Misérables* de Victor Hugo.

Par suite d'une confusion incompréhensible, notre informateur nous avait donné comme métrage le chiffre de 400 mètres, absolument insuffisant pour traiter une œuvre d'une telle importance.

La Société Pathé nous fait aujourd'hui remarquer notre erreur et nous nous empressons de rectifier :

Les *Misérables* auront quatre mille mètres. On parle de les scinder en quatre parties de mille mètres.

Voilà qui est fait.



Agence Générale

Grands Films ordinaires, Nouveautés

PATHÉ

Match Carpentier-Klauss. *1.000 m.*

LUX

Ne quittez pas la terre . . . *712 m.*

AMBROSIO

Voyage de noces . . . . *366 m.*

COMERIO

Glorieuse bataille Bengazhi . . . . *390 m.*

HISPANO

Carmen . . . . *642 m.*

AQUILA

Moulin qui trahit . . . . . . *575 m.*

ITALA

Déserteur . . . . *558 m.*

ECLAIR

Les Zigomar . . . .

VITAGRAPH

Martyrs de la Croix-Rouge. *380 m.*

Ensorceleuse . . . . *979 m.*

AQUILA

Qui a volé le million . . . . *870 m.*

Génie du mal . . . . *309 m.*

BIOGRAPH

La bataille . . . . *360 m.*

Drame au fond de la mer. *590 m.*

NORDISK

Théâtre de la vie . . . . . . *795 m.*

Espion de forteresse . . . . *825 m.*

A. B

Matériel

P

17, Rue de Lancr

MAR

7, Rue Paradis

Nous achetons hebdoma
sont présentés par les Éditeurs.
Un choix sans pareil de v
de composer des programmes

AUX DIRECTEURS DE CAS

Nous fournissons aux meilleu
pour l'été. Comme références no
grands établissements français.

Déplacement.

M. Prospéri, le directeur de l'*Idéal Cinéma* du Caire, s'est embarqué pour la France, le 10 juillet.

Nous lui souhaitons bon voyage et comptons le rencontrer bientôt à Paris.

Adresse utile.

Un industriel ingénieux, M. Marcel Jubin, peintre décorateur, vient d'innover le calicot collectif.

Je signale le fait à MM. les Directeurs parisiens. La méthode de M. Jubin est économique et intelligente. Elle me semble fort digne d'attirer l'attention de tous.

Qu'ils demandent tous renseignements utiles, 93, rue de Montreuil, à Paris, ils s'en trouveront bien.

Revendication.

Notre collègue M. Justrabo n'est pas satisfait.

Par erreur, un de nos confrères a annoncé qu'il y avait eu dans son établissement, 156, avenue Parmentier, un commencement d'incendie.

Il paraît que ce sinistre se serait produit dans un café voisin et notre collègue tient à le faire savoir.

Nous pensons comme lui en cette circonstance, aussi nous n'hésitons pas à lui donner satisfaction.

Dormez tranquille, heureux Directeur. Maintenant tout le monde sait que vous ne brûlâtes point.

Un gros procès.

Le procès intenté par la Société Itala à notre camarade A. Deed, alias Gribouille, en paiement d'un dédit de 120.000 francs, est venu, le 10 courant, au Tribunal de Commerce.

Nous rendrons compte de ce procès sensationnel. Un de nos confrères annonce que Gribouille plaidera lui-même. Ça pourrait peut-être servir de thème à un scénario amusant?

A vous, Gribouille!

Augmentation de capital.

Le capital de la Société des Cinémas Modernes vient d'être porté à un million de francs par une récente décision du Conseil d'administration de cette société.

Encore un.

L'été fait mûrir les blés et... les poires. Il favorise aussi la poussée des cinémas. En voici encore un qui pointe place du Trône, à l'entrée du boulevard Diderot.

Fier comme comme un drapeau de cuirassé, un calicot claque au vent et nous apprend que le nouveau ciné s'appellera : *Le Palais du Trône!* (*sic*).

On se demande anxieusement dans le quartier quel puissant seigneur cinématographique y tiendra sa cour.

Mystère.

La Revue du 14 Juillet.

Ainsi que les années précédentes, les opérateurs de la Société Gaumont prendront, dimanche prochain, la grande Revue du 14 Juillet.

Ce film, d'une longueur approximative de 75 à 100 mètres, pourra être livré le soir même à raison de 1 fr. 25 le mètre, à la condition que les ordres parviennent à temps au service de location.

En plein succès.

Le *Syndicat du Sud-Est* a reçu cette semaine dix-huit adhésions nouvelles, entre Marseille et les villes du Sud-Est.

Il compte à l'heure actuelle soixante et onze membres actifs et quatre-vingts établissements.

A la bonne heure! nos collègues du Midi donnent là un bel exemple de solidarité professionnelle.

Il est à souhaiter qu'il soit bientôt suivi partout.

Nos compliments.

Hélas!

MM. Font et Auzière, les directeurs du *Modern Cinéma* de Carpentras, nous prient de publier qu'ils sont absolument étrangers à la rédaction d'un précédent article dans lequel leur Etablissement fut mis en cause.

Ils tiennent à faire savoir qu'ils gardent leur personnel pendant la période de clôture annuelle parce qu'ils en ont besoin pour divers travaux qu'ils comptent effectuer au *Modern Cinéma,* cet été.

Sans commentaires.

Ne confondons pas.

Quelques-uns de nos lecteurs se plaignent d'avoir loué des films simplement virés pour des films en couleurs.

Ils protestent vigoureusement et parlent de porter une plainte en règle à la prochaine occasion.

Signalons le fait pour qu'il ne se reproduise plus. Signalons à nos amis qu'ils doivent réagir eux-mêmes si le cas se présente à nouveau.

Entre les films partiellement virés ou teintés et les films en couleurs, il n'y a pas à se tromper. D'ailleurs, les Loueurs sérieux n'oublient jamais de le notifier à leurs clients, puisqu'il y a une différence de prix de vente et de location.

Ouvrons l'œil.

L'OPÉRATEUR.

Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

PARIS. — *La Mode (création Carlier).*

BERLIN. — *Régates impériales.*

VIENNE. — *Concours hippique.*

LONDRES. — *Match international de Polo.*

RICHMOND (Angleterre). — *Arrivée de la Course Marathon en Mails-Coaches.*

BAMBERG (Bavière). — *Le Prince Régent Ludovic de Bavière inaugure le port du Canal Royal.*

PARIS. — *La traversée de Paris à la nage.*

WINDSOR (Angleterre). — *Le Roi passe en revue la brigade des Ambulances Saint-Jean.*

LONDRES. — *Revue annuelle de la Garde du Roi. L'Inspection à Saint-James-Palace.*

ENGHIEN (France). — *Un coin du lac pendant le feu d'artifice.*

Représentant

G. JANIN



Essanay



17, r. de la Grange-Batelière

Téléphone 214-27

Broncho Billy



Mlle Beverly BAYNE



MR. G. M. ANDERSON



Mlle Dolorès CASSINELLI



Dwight MEAD

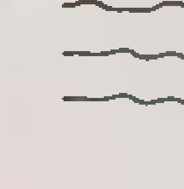


Frank DAYTON

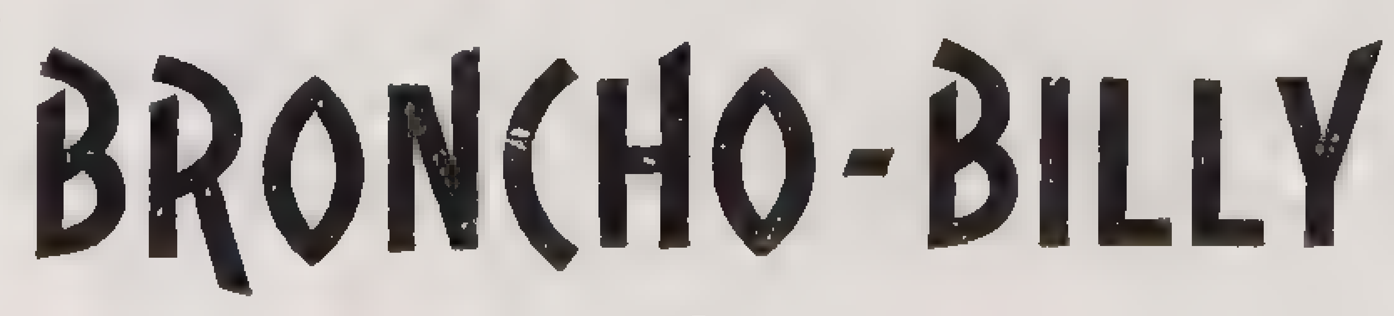
Dans



LA BIBLE



DE





Mlle Eleonor BLANCHARD

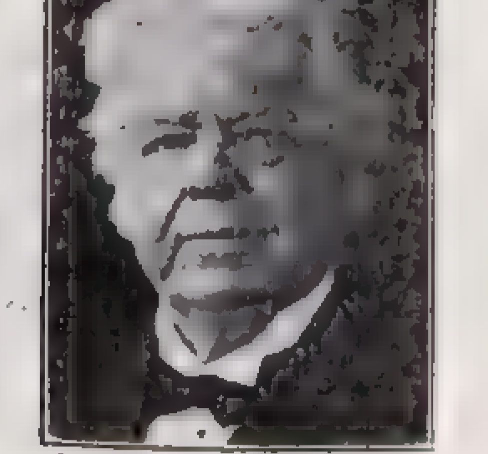


Drame d'émotion profonde

Sera présenté au Consortium le 23 Juillet



Livrable le **23 AOUT**



Mlle Mildred WESTON

Joseph ALLEN



Harry CASHMANN

Quelques-uns des Principaux Artistes de la Troupe ESSANAY

Conservation des Films documentaires

De même que la Compagnie du Gramophone a mis précieusement de côté des disques enregistrés par des artistes célèbres, et cela dans les sous-sols de l'Opéra, en présence de nombreux témoins, de même il est question d'emmurer plusieurs films documentaires qui resteront, comme les disques, une longue suite d'années. Après quoi, il sera procédé à une comparaison des progrès obtenus depuis leur époque. Je doute fort que du côté des disques il y ait une amélioration sur la qualité des merveilleuses séries de disques artistiques édités par le Gramophone. Par contre, j'ai la certitude, avec le progrès que fait le cinéma, que l'on trouvera une certaine différence avec les premiers films que l'on nous projetait dans le sous-sol du « Grand Café », au coin de la rue Scribe où, pendant des après-midi entiers, plus de 200 personnes attendaient impatiemment leur tour pour assister à la projection des cinq ou six films qui formaient l'unique programme. Plusieurs de nos lecteurs se souviennent de ce sous-sol, devenu depuis une académie de billards. Ils ont dû se demander si à ce moment le feu s'était déclaré, combien de spectateurs auraient pu s'échapper !

Le prix d'entrée à ce moment était de 1 franc et la séance durait 25 minutes !!

Maintenant, moyennant la même somme, un merveilleux spectacle vous est offert d'une durée de trois heures et presque sans interruption.

Petits Echos Allemands

La Maison Charles Helfer, de Paris, vient de modifier l'organisation de sa succursale à Berlin. Son représentant, Mr. Stamboulki, l'a quittée. Il est entré à l'agence des Maisons italiennes Vay et Hüber. Les intérêts de la Maison Helfer ont été confiés à M. Rüdiger, l'ancien représentant de la maison Glombeck et Cº.

* * *

La fabrique renommée de Norinberg, Bing frères, a construit un dispositif qui tient ouvert, à l'aide d'une magnéto, pendant la marche du cinématographe, la fenêtre de l'appareil. Au moment où le film par une rupture ou déchirure cesse de filer devant la fenêtre, la magnéto se désamorce et un obturateur, par suite de son poids, tombe devant la fenêtre, la clôturant hermétiquement. En outre, la chute de l'obturateur met en circulation un courant électrique qui donne de suite un signal d'alarme.

* * *

A la place de la Pépinière, de Berlin, juste en face de la gare « Friedrichstrasse », la plus fréquentée de la métropole, on vient de construire un nouvel hôtel de première classe, contenant un cinéma, comme il n'en existe pas encore dans la capitale allemande.

* * *

Pour le 13 juillet, dernière date de commande, il y a à Berlin quatre-vingt-huit nouveautés au marché, et cela pour la saison d'été. Plus d'une trentaine sont des drames. Trois fabricants allemands manquent à ce marché, ils préparent leurs nouveautés pour le mois d'août.

ATTENTION !

Vendredi 19 Juillet

Pathé Frères

éditent

Un chef-d'œuvre de mise en scène

LE CALVAIRE D'UNE MÈRE

Drame angoissant de la Vie moderne

interprété par

Mlle Suzanne MUNTE,

MM. Claude GARRY et RAVET

de la Comédie Française

(S. C. A. G. L.)

Au Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes

Réunion du 10 Juillet

On fit beaucoup de besogne à cette réunion. Le Bureau vint au grand complet se grouper autour de son Président, et l'on prit des décisions importantes dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir dans la corporation.

Etaient présents : MM. Brézillon, Marin, Ferret, Meillat, Jallon, Colomiès, Marchal, Justrabo, Regairaz.

M. Ch. Le Fraper, membre d'honneur du Syndicat, assistait à la réunion.

Interdictions

La grosse question du jour roula sur les arrêtés d'interdiction dont tous les cinématographistes suivent anxieusement les progrès. Le Bureau du Syndicat, en raison même de l'émotion que provoquent dans la corporation les récents arrêtés d'interdiction de certains maires; en raison du danger qu'ils peuvent présenter pour notre industrie, prit la décision de protester à son tour énergiquement auprès des pouvoirs publics et d'essayer de ramener les maires à une plus juste appréciation de leurs devoirs.

Le Président analysa en deux mots la situation, lut le télégramme suivant, qui fut adressé mardi aux organisations régionales, et avisa le Bureau que, mis à part le *Syndicat de la Côte-d'Azur*, toutes les organisations avaient remis leur pouvoir au Syndicat Français pour les représenter.

Télégramme adressé le lundi 8 Juillet, à tous les Syndicats Cinématographiques de France :

Au sujet films subversifs, Syndicat Français des Directeurs de Cinématographe a approuvé exceptionnellement interdiction film Bonnot-Garnier, *mais désapprouve nettement les abus dont les maires tendent inconsciemment de se rendre coupables actuellement pour le surplus. Envoyons délégation Ministère Intérieur pour protester au nom de tous. Sommes avec vous et vous prions envoyer d'urgence pouvoir pour représenter votre Syndicat au Ministère.*

Le Président, BRÉZILLON.

La Pétition au Ministre de l'Intérieur

Une délégation, composée de MM. Brézillon, Meillat, Ferret et Le Fraper, fut nommée pour se rendre au Ministère de l'Intérieur et présenter sous forme de pétition les doléances des cinématographistes. On résolut de solliciter l'adhésion de MM. les Loueurs et Editeurs, afin d'opposer un bloc compact et fort, aux attaques injustifiées dont la cinématographie est l'objet. Le Syndicat est d'autant mieux placé pour faire cette démarche, qu'il approuva récemment, dans un cas particulier, les arrêtés des maires interdisant un film mettant en scène les bandits en automobile, Bonnot et Garnier.

Lettre du Ministre de l'Intérieur

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 9 juillet 1912

M. BRÉZILLON,
Président du Syndicat Français des Exploitants de Cinématographe.

Monsieur le Président,

Le Ministre ne pouvant, par suite de ses nombreuses occupations, vous accorder en ce moment l'audience que vous sollicitez, M. Pécaut, chef de Cabinet, me charge de vous faire savoir qu'il vous recevra à sa place samedi prochain, 13 juillet, entre dix heures et onze heures et demie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Relations avec le Syndicat du Sud-Est

Le bureau examina ensuite une volumineuse correspondance venue de Marseille et adressée tant au Syndicat qu'au *Courrier*. Il exprima ses regrets que nos collègues du Midi prissent si spontanément, sans aucune explication, des conclusions contre le Syndicat Français ou contre le *Courrier*, dont le dévouement à la prospérité générale du cinéma ne fait aucun doute pour personne.

Il espère qu'après cette nouvelle preuve de solidarité, les collègues du Midi accorderont toute leur confiance aux collègues parisiens, dont le seul désir est de faire une entente générale puissante à opposer à toutes les attaques, d'où qu'elles viennent.

Faute de place, nous ne publions pas tous les documents venus de Marseille. D'ailleurs, les premières délibérations prises par nos collègues de là-bas, avant d'entrer en contact avec le Syndicat de Paris, se trouvent infirmées par une correspondance postérieure.

Voici pourtant une lettre fort intéressante, et aussi les deux derniers télégrammes du Président du Syndicat du Sud-Est :

Lettre du Syndicat du Sud-Est

Marseille, le 9 Juillet 1912.

Monsieur le Président du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, Paris.

Monsieur le Président,

Notre Syndicat vient de prendre connaissance à ce jour, par le Courrier Cinématographique, *de votre ordre du jour sur les films subversifs et des félicitations adressées aux maires ayant pris des arrêtés pour leur interdiction.*

Nous avons été d'autant plus surpris de votre décision que nous comptions solliciter votre concours à la cassation de ces arrêtés. Votre appréciation nous a étonné dans ce sens que vous donnez libre cours à la censure dans nos établissements. Quelle conclusion croyez-vous en tirer ?... Paris, ville de lumière, artistique, à l'esprit large, ne connaît pas pour le moment les arrêtés qui viennent d'être pris en province. Vous êtes-vous bien rendu compte, Monsieur le Président, des vœux de félicitations que vous adressez aux maires qui ont pris un tel arrêté ? Non !... car vous auriez compris que vous créez un fâcheux précédent dont on ne peut prévoir les conséquences. Aujourd'hui nous sommes atteints, peut-être demain le serez-vous. Nous ne voulons pas rentrer en polémique sur les questions qui ont motivé les arrêtés qui nous ont atteints, les questions personnelles doivent être écartées complètement, l'intérêt général seul doit primer. S'il y a eu égarement, nous ne devons pas, pour cela, abandonner notre liberté d'action. Notre pays a aboli la censure, usons donc dans un bon but de ce libéralisme. A nous de profiter, à l'avenir, de la leçon qui nous a été donnée, mais, Monsieur le Président, gardons toujours notre liberté d'action et n'allons pas nous livrer pieds et poings liés en l'annihilant. Dans l'intérêt de la corporation, il est donc nécessaire que nous fassions casser ces arrêtés et nous comptons sur votre concours pour faciliter notre tâche.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite cordialité.

Pour le Syndicat du Sud-Est :
Le Président,
H. RICHEBÉ

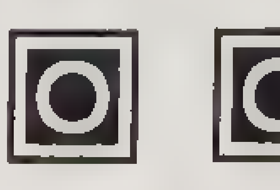
Télégramme adressé au " Courrier "

Le Fraper,
Courrier Cinématographique, *Paris*

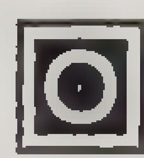
Marseille. — Ordre du jour pris par le bureau du Syndicat Cinématographique du Sud-Est réuni le 9 juillet. Le Syndicat justement alarmé par l'article paru dans le Courrier Cinématographique *du 26 juin écoulé avait d'abord*

Pourquoi rencontre-t-on partout

"Le Parvo"



Du Pôle Nord au Pôle Sud
Dans les pays les plus chauds
Dans les pays les plus froids

Parce que c'est lui qui résiste le mieux à toutes les températures



Parce qu'il est le plus estimé de tous les opérateurs :

Pour son maniement facile
Pour sa légèreté
Pour la solidité de sa construction
Pour son petit volume
Pour ses boîtes magasin qui sont à l'intérieur, etc., etc.

J. DEBRIE

Fournisseur des Principales Maisons du Monde entier.

Constructeur

MATÉRIEL COMPLET POUR ÉDITEURS DE FILMS

PARIS — 111, Rue Saint-Maur, 111 — PARIS

TÉLÉPHONE : 940-00 TÉLÉGR : DEBRICINE-PARIS

cru que cet article était l'indication de l'opinion du Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, dont il aurait reproduit l'ordre du jour. Le Syndicat du Sud-Est a été heureux d'apprendre par le télégramme de M. Brézillon du 8 juillet, que le Syndicat Français était d'accord avec le nôtre et qu'il désapprouvait les abus d'autorité municipale. Le Syndicat du Sud-Est est resté toutefois surpris de la contradiction apparente qui existe entre l'ordre du jour relaté dans le Courrier *et les termes du télégramme précité. Le Syndicat Français est prié par le Syndicat du Sud-Est de lui indiquer s'il désapprouve l'article en question de manière à établir nettement la situation et lui permettre de choisir sa ligne de conduite vis-à-vis du* Courrier *et du Syndicat Français. Pour le bureau, le Secrétaire E. REY.*

Réponse de M. Le Fraper

Richebé, Cinéma Provence,
63, Boul. des Dames, Marseille.

Reçu télégramme et reçu ordre du jour. Regrette profondément que vous alarmiez si vite et subissiez influence intéressés sans demander explications. Courrier suit ligne de conduite bien réfléchie entièrement d'accord avec Syndicat Français pour défendre intérêts menacés cinématographistes. Recours Conseil d'Etat pas assez rapide pour arrêter mouvement. Présentons revendications Ministre Intérieur avec délégation exploitants, loueurs et éditeurs. Sentiments dévoués, LE FRAPER.

Pouvoir du Syndicat du Sud-Est

Brézillon,
Président Syndicat Français, Paris.

Marseille. — Donnons pouvoirs au Syndicat Français pour protester près Ministère sur abus maires au sujet films subversifs. RICHEBÉ.

Nomination d'un Vice-Président

Cet incident étant vidé, on procéda à la nomination d'un Vice-Président, en remplacement de M. Bruneton, démissionnaire. Notre collègue Marin, le directeur de l'*Alhambra-Cinéma*, un des vétérans de la corporation, fut élu à l'unanimité, par acclamations.

Marin est un sympathique. Il sera un vice-président populaire et compétent. Nous sommes heureux de saluer le nouvel élu, au nom de tous les amis qu'il compte dans la corporation.

Transformation de l'Union Nationale en Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Le bureau prit ensuite la décision de transformer l'*Union Nationale* projetée en *Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.*

La question fut étudiée longuement. Une commission fut nommée pour élaborer les statuts et l'on décida de demander à MM. les éditeurs et loueurs de vouloir bien collaborer à cette tâche.

Les Marchands de Vins

On parla aussi des marchands de vins faisant du cinéma. Une délégation fut nommée pour aller présenter une pétition au Préfet de Police, en vue de leur faire appliquer le droit commun. La démarche fut fixée à lundi prochain.

MM. Brézillon, Meillat, Ferret et Le Fraper, déjà désignés pour représenter le Syndicat Français au Ministère de l'Intérieur, furent chargés de se rendre à la Préfecture de Police.

Et sur cette dernière décision, nos collègues se séparèrent. En somme, excellente besogne !

Un Syndiqué.

Concours pour lampes de mines à l'acétylène

L'année dernière nous avons annoncé le concours ouvert en Angleterre pour une lampe de mine électrique.

Un nouveau concours vient d'être organisé pour une lampe de mine à l'acétylène.

Les conditions en ont été envoyées par les organisateurs à J. Gevers & C°, 70, rue St-Jean, à Anvers, où tout intéressé pourra se les procurer gratuitement.

Un prix de fr. 5,000 sera attribué à la première lampe de sûreté qui aura été autorisée d'ici au 31 mars 1913 par une institution officielle de surveillance des mines.

Il est utile de constater que plusieurs brevets ont déjà été pris pour les lampes de mine à acétylène.

Nous voyons que le Dictionnaire des Brevets en mentionne dix. Les inventeurs feraient donc bien d'examiner d'abord les brevets existants avant de se mettre au travail. Ceci afin d'éviter d'inventer à nouveau des dispositifs brevetés antérieurement comme cela s'est présenté dans de récents concours d'inventions.

De notre correspondant d'ATHÈNES

Nous apprenons la nouvelle de la constitution d'une société nouvelle, sous la firme sociale :

Société Hellénique des Films et Cinématographes

Capital 200,000 frs. (deux cent mille francs)

Bureaux : 7, Place Sts-Théodores, ATHÈNES (Grèce)

Cette société exploitera le cinématographe en Grèce et en Turquie, sous toutes ses formes, location, vente de films et d'appareils, exploitation et fabrication de films.

Le Directeur technique de cette affaire se met à la disposition de tous ceux de nos lecteurs que cette Société intéresserait, soit pour le débouché de leur fabrication, soit à titre de renseignements.

Ils peuvent adresser les demandes soit au siège de la Société, soit au domicile particulier de M. Haverbèque, 25, rue Socrate, Athènes. Cette affaire est appelée à une grande extension, les maisons sérieuses y trouveront un débouché sérieux pour le placement de leurs produits, une représentation et un concours de dévoués collaborateurs connaissant la partie.

NÉCROLOGIE

Un deuil cruel vient de frapper notre sympathique collègue de Nice, M. Médard Servelle, dans ses plus chères affections.

La mère de notre ami a succombé, samedi dernier, au cours d'une douloureuse maladie.

Le Courrier, ses rédacteurs et les nombreux amis que compte ici le Directeur du " Palace Cinéma " prennent la plus vive part à sa peine et lui envoient leurs condoléances émues.

BONNE NOUVELLE

La semaine dernière *Le Courrier* reçut en dernière heure une dépêche de Marseille lui annonçant que M. Chanot, le distingué maire de cette ville, venait aussi de prendre un arrêté interdisant les films immoraux représentant des agissements criminels susceptibles de provoquer le désordre. La dépêche ajoutait que l'arrêté du maire de Marseille avait été accueilli favorablement par la population...

Fidèle à mes devoirs d'informateur, je me fis l'écho de ces bruits. Nos collègues du *Syndicat du Sud-Est*, dans une lettre un peu sèche que je publie plus bas, m'apprennent aujourd'hui que la nouvelle était apocryphe. J'en suis personnellement ravi et je m'empresse de remercier nos dévoués collègues marseillais du souci qu'ils ont de la vérité.

A charge de revanche, n'est-ce pas ?

Voici donc la lettre du *Syndicat du Sud-Est.*

Mais que diable ! pourquoi les Directeurs de Marseille affectent-ils un ton aussi rogue pour dire des choses si simples ?

« *En réponse à l'article paru dans le dernier numéro de votre journal sous le titre* « Et ce n'est pas fini », *le Syndicat Cinématographique du Sud-Est à Marseille vous prie de vouloir bien insérer, à la même place, les lignes rectificatives suivantes :*

Le Syndicat croit devoir apprendre à M. Le Fraper que, contrairement à ses dires, la population de Marseille désapprouve en majorité l'arrêté du maire.

Le Syndicat est très étonné que M. Le Fraper admette que des ligueurs divers, à la moralité intransigeante et personnelle, aient pu pousser le maire de Marseille à rétablir PARTIELLEMENT ET PARTIALEMENT *la censure.*

Le Syndicat du Sud-Est connaît trop la haute intellectualité de notre premier magistrat pour ne pas douter un seul instant qu'il ne se soit inspiré de ses propres idées avant de promulguer son arrêté et non de celles d'une faible minorité, minorité parlant au nom d'un public enfantin qui n'est plus le nôtre, le Cinéma étant devenu, avant toute chose, le théâtre du peuple.

Le Syndicat signale à l'attention de M. Le Fraper les articles paraissant actuellement dans Le Matin *qui forment un véritable cours d'anarchie criminelle (à 0 fr. 05 la leçon) et qui s'étalent, sans* VERGOGNE *et sans* PROHIBITION, *en première page du dit organe. Il espère que M. Le Fraper, de sa plume virulente, voudra bien signaler aux pouvoirs publics cette publicité réellement malsaine et pire que tout ce que le Cinéma a pu produire à ce jour.*

Le Syndicat exprime le vœu unanime qu'à l'avenir M. Le Fraper se documente à meilleure source avant de s'occuper de notre ville et qu'il se rende également mieux compte de ce que lui impose, à l'égard de notre corporation entière, son titre de Journaliste professionnel. »

Pour le Bureau,

L. JULLIEN

Pour nous permettre d'effectuer rapidement et sûrement un recensement général des Cinémas Français, nous prions nos amis de nous envoyer la liste des Cinémas de leur région.

A l'avance, nous les remercions tous.

TRIBUNE LIBRE

On nous écrit : *Saumur, le 5 juillet.*

Mon cher Directeur,

Puisque vous accueillez avec tant de cordialité les idées de tous vos abonnés, de tous vos lecteurs, souffrez que je vous expose quelques doléances pour le plus grand profit de tous.

Vous le savez par expérience personnelle, vous avez pu en souffrir au cours de vos exploitations provinciales, la question des opérateurs n'est pas encore résolue.

Ceux d'entre nous qui ne travaillent que trois jours par semaine, — ils sont encore très nombreux, — ont de graves difficultés à vaincre à ce sujet.

En effet, leur exploitation ne leur permet pas de payer un opérateur professionnel à demeure dont ils n'ont pas l'emploi. Ils sont donc obligés de prendre, sur place, un opérateur... amateur. Celui-ci généralement n'est pas électricien. Il tourne sans art et sans sécurité pour les spectateurs et son Directeur.

Est-ce que notre Syndicat ne pourrait pas nous tirer du pied cette douloureuse épine ? Ne pourrait-il pas donner suite à ses projets de donner une sorte de diplôme aux opérateurs professionnels, après leur avoir fait subir un petit examen devant une Commission compétente qui exigerait surtout des connaissances réelles et pratiques en matière d'électricité ?

Naturellement, tous nos collègues adhérents au Syndicat n'emploieraient que l'opérateur muni de notre estampille.

Voilà l'idée. Elle est à mûrir. Je vous la livre.

L'Ecole au cinéma m'intéresse aussi profondément.

A ce propos, je viens d'écrire au maire de Saumur et de mettre à sa disposition ma salle de spectacle, mes appareils et mon opérateur pour le cas où il désirerait faire assister les enfants des Ecoles à quelques séances de projection de films éducateurs et instructifs.

Qu'en pensez-vous ? Je crois que si nos collègues se dirigeaient un peu dans cette voie, ils ne tarderaient pas à régénérer le cinéma si âprement calomnié depuis quelques mois.

Votre bien dévoué.

LASNIER,
Directeur du Cinéma Carnot,
à Saumur.

Petite Tribune Mutualiste

Groupe Amical des Opérateurs de Cinéma de la Côte-d'Azur

Siège Social : Café du Gard, 43, Avenue de la Gare, Nice

Séance du mardi 2 Juillet 1912

A dix heures, au Siège Social

ORDRE DU JOUR :

1° Versement des cotisations du mois de juillet ;

2° Réception et incorporation des membres d'honneur ;

3° Compte rendu des travaux des Commissions spéciales ;

4° Communications diverses.

Présidence : M. G. MAÏA, président.

Absents : MM. ZOÏ, ROBINI François, PESCHARD, MARTINI.

Excusés : MM. RICHARD, MAÏA, BUQUOIT, GIORDANO, NATTASIO, ANGELINI.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, on procède à l'encaissement des cotisations du mois de juillet par les soins du Trésorier et du Commissaire aux comptes.

Ont été reçus en qualité de membres d'honneur :

MM. LÉON-BONNAUD GRIMALDI ;
ROMÉO BOSETTI ;
SERVELLE-MÉDARD ;
GILBERT POYET.

D'autres propositions ont été émises préconisant l'acceptation d'autres membres d'honneur.

La Commission organisatrice du banquet rend compte de ses travaux : il a été convenu que le banquet aura lieu le 24 juillet prochain, au Chalet des Roses, dans le quartier de la Madeleine, aux environs immédiats de Nice.

Ont été reçus au titre de membres actifs :

M. JOSEPH CRISTIAN, 13, rue Cassini ;

M. JOUBERT, HENRI, villa Savonnat, route de Turin, opérateur de prises de vues aux Etablissements Pathé Frères, d'après proposition de M. Roméo Bosetti ;

M. LOUIS ROSSI, rue Barraly, 9.

L'entrée de M. Léon-B. GRIMALDI et de M. BOSETTI, Roméo, a été saluée chaleureusement par les membres du groupe présents, et après épuisement de l'ordre du jour la séance est levée à une heure du matin.

Le Secrétaire,
HENRI LOONEM.

Union Mutuelle des Opérateurs Cinématographistes de France

(Prises de vues et projection réunies)

Siège Social : 50, Boulevard de Strasbourg, Paris

Les *Opérateurs Cinématographistes*, réunis en Assemblée générale le dimanche 7 juillet dernier, ont, après avoir adopté le nouveau titre : *Union Mutuelle des Opérateurs Cinématographistes de France*, procédé à la remise de la carte d'identité d'opérateur à chaque membre de l'*Union*.

Lecture fut faite ensuite des paroles prononcées par M. Georges Mariani, président de l'*Union*, à la réunion de MM. les Directeurs de cinématographe.

L'Assemblée générale approuve ces paroles, et, tout en félicitant son président, remercie sincèrement le *Syndical Français* des Directeurs de Cinématographe du bon accueil fait à l'*Union Mutuelle* des Opérateurs Cinématographistes.

Après avoir constaté la bonne marche de l'*Union*, l'Assemblée générale contrôle et accepte plusieurs nouvelles adhésions.

La prochaine Assemblée générale mensuelle aura lieu le dimanche 4 août, à dix heures du matin très précises, au siège social de l'*Union*, 50, boulevard de Strasbourg.

Le Secrétaire,
A. DUCOT.

Union Amicale du Cinématographe

SOCIÉTÉ MUTUELLE DES EMPLOYÉS

43, Rue Piat, Paris

L'*Union Amicale du Cinématographe* informe MM. les Adhérents que son président, M. Goémé, de nationalité belge, a été obligé de démissionner pour se conformer aux prescriptions de la loi.

Les regrets unanimes des adhérents à l'*Union* ont été témoignés à M. Goémé et le suivent dans sa retraite forcée.

M. Goémé reste membre actif de l'*Union*.

Le Secrétaire,
E. SERANT,
26, boulevard de la Villette,
à Paris.

Le "Courrier" de Partout

Appréciation d'un juge sur le Cinéma.

Le juge Faucet, de Brooklyn, dont la sévérité et l'intégrité sont bien connues dans l'Etat de New-York, a été interviewé dernièrement par le rédacteur en chef d'un journal hebdomadaire sur ce qu'il pensait du cinématographe. Voici son appréciation : « Autant je considère comme néfaste pour la jeunesse les cercles et les cafés-concerts, autant je constate le bon effet produit par le cinéma en tant qu'il ne servira pas *à la reproduction de scènes d'événements criminels qui ne peuvent qu'exercer sur les jeunes cervelles des impressions mauvaises et une influence défavorable, tout en faisant un tort considérable à cette merveilleuse invention actuellement en pleine prospérité...* »

Les affaires de Cinéma en Angleterre.

Si, en France, les Editeurs aussi bien que les Loueurs de films se plaignent du mauvais état des affaires causé par la surproduction nationale et la vente des produits étrangers, il convient de dire qu'en Angleterre l'état de choses est tout autre. Là, les affaires sont en pleine prospérité pour la simple raison qu'étant donné le grand nombre de salles de cinémas dans le Royaume-Uni, la production se trouve absorbée. Pas une ville de la moindre importance qui ne soit pourvue de un ou de plusieurs cinémas. En France, des centaines de localités connues en sont encore dépourvues.

Billets d'entrée gratuits.

A Berlin, dans certains cafés, il est remis à tout consommateur un *bon-prime*, donnant une entrée de faveur à un cinéma de la ville; au début, un droit minimum devait être perçu à l'entrée, mais la concurrence ayant pris des proportions considérables entre plusieurs Directeurs, les bons distribués sont complètement exonérés de toute perception.

Un comble.

Un film, récemment tourné à Berlin, comprenait la vue d'une Maison de commerce.

Dès le début de la projection, le négociant ne fut point satisfait de cette réclame absolument gratuite. Et la chose s'aggrava. Le commerçant vient d'attaquer la Maison d'édition sous le prétexte que sa permission n'avait pas été sollicitée.

C'est un comble !

Un nouveau Film.

Un Américain vient d'écrire la lettre suivante à un Editeur de films bien connu des Etats-Unis :

« Messieurs, j'ai décidé de me suicider. Mon père et ma mère se trouvant dans la misère, je serais heureux de pouvoir leur venir en aide et vous propose d'éditer une bande représentant les détails de ma mort. Une part des bénéfices sera payée aux auteurs de mes jours.

Je vous salue en attendant votre réponse. »

Une nouvelle Marque de Films.

Cette marque s'intitule : *Les Films A. A.*; les deux premières éditions sont lancées sur le marché anglais par le *Tyler Film Ltd.* Les sujets sont très dramatiques et la photographie excellente.

Mlle Viola Hamilton a été spécialement engagée pour jouer dans ces deux drames, dont l'un a pour titre : *L'Amour d'un Mexicain*, et l'autre *L'Amour vainqueur du crime.*

Nouvelles d'Amérique.

La Sélig Co vient d'éditer un film tiré du célèbre roman d'Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo.* On en dit le plus grand bien. Le verra-t-on bientôt en France?

M. Jourjon, directeur de la Société des Films L'Eclair, doit bientôt retourner aux Etats-Unis d'où il était venu en France pour soumettre une proposition faite par la *Universal Film Manufacturing Co.* L'impression générale est que L'Eclair sera bientôt affiliée à la *Universal.*

Le professeur Algot Lange, de l'Institut de Pensylvanie, prépare un voyage de trois ans sur l'*Amazone*, afin de prendre des vues éducatives des tribus et du paysage de ces contrées.

Le journal cinématographique édité par la Maison Gaumont possède trois opérateurs à Chicago. Ils prennent des vues du colonel Roosevelt et d'autres célébrités nationales présentes à la Convention républicaine.

La Kalem Co éditera sous peu un grand film en deux parties, pris en Afrique, qui aura comme titre : *Une Tragédie dans le Désert.*

La Compagnie du Kinémacolor a obtenu le droit de tourner un film intitulé : *La Vie des Etudiants de l'Université de Pensylvanie.*

Le député Rodenberg, représentant à Washington l'Etat de Georgie, vient de présenter à la Chambre une loi défendant la projection des films de *matches de boxe ?*

Si cette loi passe, l'amende encourue par toute personne introduisant une vue de boxe, quelle qu'elle soit, sera de cinq mille francs, comme minimum, accompagnée d'un an de prison.

L'Enseignement par l'image

« Tel est le titre d'une nouvelle organisation que viennent de créer MM. Meurice et Hendrickx.

« L'outil admirable qu'est le cinématographe, avec des vues parfaitement choisies et adaptées, secondé par le livre, description écrite et imagée, afin que l'enfant puisse, sans grand effort, saisir, comprendre, retenir, tel a été le but poursuivi par ces messieurs, en créant la *Ciné-Encyclopédie.*

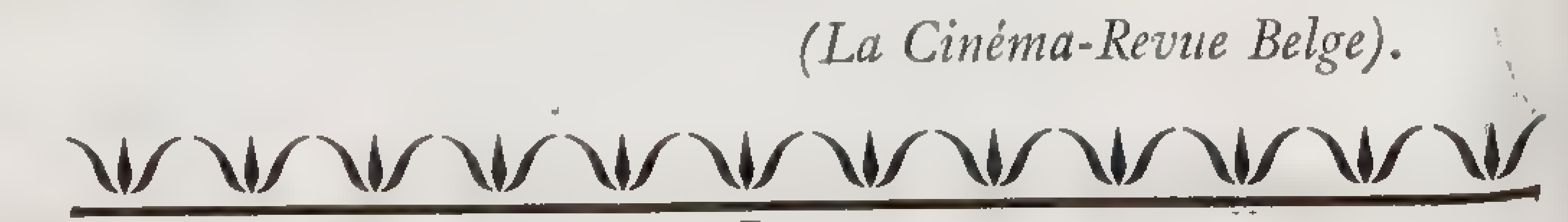
« Il est hors de doute qu'une telle entreprise ne soit appelée à un succès retentissant dans le monde de l'enseignement, dont beaucoup de personnalités se sont déjà mis à la tâche pour la rédaction des brochures.

« Le programme de chaque séance pourra comprendre un nombre déterminé de films, constituant un ensemble indispensable, soit pour s'assimiler une industrie, soit pour étudier un pays, soit pour caractériser une région.

« Ce sera donc un mode d'enseignement véritablement intuitif et raisonnée. Il produira, à coup sûr, de remarquables résultats.

« Adressons à MM. Meurice et Hendrickx nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux de succès pour l'œuvre véritablement grandiose qu'ils ont entreprise. »

(La Cinéma-Revue Belge).



La Critique des Films

Depuis qu'il est question de supprimer la *Critique des Films* du *Courrier* ou mieux d'en restreindre le bénéfice aux cinématographistes appartenant à une organisation constituée, il nous arrive une quantité de lettres. Toutes font l'éloge de la ligne de conduite du *Courrier*; toutes s'accordent à reconnaître l'incontestable utilité de sa critique impartiale des films; quelques-unes cependant demandent le maintien pur et simple, quelques autres sont de l'avis du Syndicat Français.

Il ne nous est donc pas permis de mettre à exécution nos projets, avant d'avoir ouvert sur cette question une grande consultation entre nos lecteurs. Nous les prions d'exprimer librement leur opinion. La majorité l'emportera.

Questions :

Faut-il laisser en l'état la Critique des Films ?

Faut-il cesser de la publier dans le Courrier *et en réserver le bénéfice aux membres des organisations cinématographistes constituées ?*

Nous publierons quelques réponses les plus intéressantes. Nous ferons état des autres pour établir la majorité. Et maintenant la parole est aux fidèles lecteurs, aux abonnés du *Courrier*.

Lettre de M. Bernoux
Artistic-Cinema, Lyon

Permettez-moi encore une fois de vous remercier de la défense que vous prenez des Exploitants *contre les* Exploiteurs.

Relativement à la Critique des Films, *j'y tiens essentiellement. Je ne me suis mis du* Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes, *que pour cette raison, car elle est faite impartialement, je m'en rends compte chaque jour.*

Les éditeurs de films à qui cela ne convient pas n'ont qu'à ne plus soumettre leurs films à la critique. Il n'y a aucune obligation pour eux, mais c'est la sécurité des exploitants qui est en jeu, j'ajoute même la fortune des éditeurs qui peuvent l'affronter victorieusement, puisque les directeurs de cinémas donnent incontestablement leur préférence aux films bien notés par Le Mauvais Œil.

BERNOUX.

LES ENQUÊTES DU "COURRIER"

Nice, le 25 juin 1912.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous communiquer une réponse au sujet du référendum sur le brevet de capacité des opérateurs.

Le 18 juin 1912 marque une date dans le livre d'or du *Groupe Amical des Opérateurs de Cinéma de la Côte-d'Azur*: une Commission a été nommée dans le but d'étudier et élaborer un projet de loi à soumettre au Gouvernement pour qu'il soit décerné un brevet de capacité aux opérateurs projectionnistes, après examen des candidats sur leurs facultés techniques et connaissances générales.

La Commission a d'ores et déjà commencé ses travaux; il en sera question au banquet des opérateurs, qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de juillet, et de hautes personnalités politiques nous ont déjà promis leur vaillant appui.

Nous prions tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à la corporation cinématographique; tous ceux qui, par leurs relations ou par leurs connaissances approfondies, ont été élus à la tête d'un Groupement ou d'un Syndicat; tous ceux qui ont la douleur de voir péricliter dangereusement la technique opératoire de projection, de nous envoyer un mot d'adhésion ou d'encouragement à poursuivre l'œuvre dont la Commission du brevet s'est chargé.

Nous avons le ferme espoir d'arriver à atteindre notre but, quoique les vacances ministérielles nous obligent à ajourner au mois d'octobre la poursuite de nos travaux. Nous avons trois mois pour dresser nos batteries et certainement nous réussirons.

Pour la Commission du brevet de capacité :

Le rapporteur,
HENRI LOONEM,
Rue Beaumont, 48, à Nice.



ITALA-FILM

Un Film merveilleux

L'HORREUR DU PÉCHÉ

Vue sentimentale — Longueur 337 mètres. — (Affiche).

Adresser les Commandes à

PAUL HODEL ⌀ 3, Rue Bergère, 3 — PARIS

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse

Téléphone 149-11 — Adresse Télégraphique : ITALAFILM-PARIS

Entrepreneurs de Prises de Vues

Metteurs en Scène

travaillant à votre compte

Grands Editeurs Etrangers

PETITS FABRICANTS ◦ ◦ ◦ EXPLORATEURS ◦ ◦ ◦ REPORTERS CINÉMATOGRAPHIQUES

Voulez-vous que vos travaux d'édition soient exécutés avec le maximum de soins, au minimum de prix, pour le maximum de **bénéfices** ?

Rangez-vous à ce précieux avis :

Gardez-vous de vous adresser aux grandes maisons d'édition, vos **concurrentes,** vous seriez bien vite **ÉCRASÉS.**

Adressez-vous à **ALTER EGO** qui vous éditera **sous votre nom, à votre marque** et vous assurera la vente dans l'**univers entier.**

Villes qui ne possèdent pas de Salles de Spectacles Cinématographiques

TROISIÈME LISTE RÉCAPITULATIVE

Haute-Saône

Lure, 6.062 habitants, 414 kilomètres de Paris, gaz. — Gray, 6.676 habitants, 353 kilomètres de Paris, électricité-gaz.

Hérault

Lodève, 8.200 habitants, 696 kilomètres de Paris, gaz. — Saint-Pons, 3.040 habitants, 775 kilomètres de Paris, gaz. — Clermont, 5.287 habitants, 806 kilomètres de Paris,gaz.

Ille-et-Vilaine

Dol, 4.708 habitants, 373 kilomètres de Paris. — Saint-Malo, 11.486 habitants, 395 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Saint-Servan, 12.597 habitants, 393 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Montfort-sur-Mer, 2.509 habitants, 395 kilomètres de Paris. — Vitré, 10.775 habitants, 336 kilomètres de Paris, gaz, électricité. — Cancale, 6.549 habitants, 14 kilomètres de Saint-Malo.

Isère

La Tour du Pin, 3.803 habitants, 550 kilomètres de Paris, gaz.

Jura

Poligny, 4.090 habitants, 402 kilomètres de Paris.

Loiret

Gien, 7.909 habitants, 155 kilomètres de Paris, gaz. — Pithiviers, 6.225 habitants, 96 kilomètres de Paris, gaz. — Beaugency, 3.761 habitants, 147 kilomètres de Paris, gaz. — Briare, 5.630 habitants, 165 kilomètres de Paris, gaz. — Châteauneuf-sur-Loire, 3.338 habitants, 146 kilomètres de Paris, électricité.

Loir-et-Cher

Vendôme, 9.459 habitants, 177 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Romorantin, 8.130 habitants, 226 kilomètres de Paris, gaz.

Loire-Inférieure

Ancenis, 5.199 habitants, 363 kilomètres de Paris, gaz. — Châteaubriand, 7.234 habitants, 356 kilomètres de Paris, gaz.

Lot

Gourdon, 9.553 habitants, 538 kilomètres de Paris, électricité. — Figeac, 5.861 habitants, 592 kilomètres de Paris, gaz.

Lozère

Marvejols, 8.804 habitants, 750 kilomètres de Paris, gaz. — Mende, 7.319 habitants, 651 kilomètres de Paris, électricité.

Maine-et-Loire

Segré, 3.983 habitants, 314 kilomètres de Paris, gaz. — Cholet, 19.532 habitants, 367 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Baugé, 3.325 habitants, 328 kilomètres de Paris, électricité. — Chalonnes-sur-Loire, 4.465 habitants, 330 kilomètres de Paris.

Manche

Coutances, 6.991 habitants, 341 kilomètres de Paris, gaz. — Valogne, 5.963 habitants, 344 kilomètres de Paris. — Avranches, 7.384 habitants, 329 kilomètres de Paris, gaz. — Granville, 11.667 habitants, 328 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Mortain, 2.212 habitants, 307 kilomètres de Paris, électricité. — Saint-Lô, 11.604 habitants, 314 kilomètres de Paris, électricité-gaz.

Marne

Epernay, 20.478 habitants, 142 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Vitry-le-François, 8.566 habitants, 205 kilomètres de Paris, gaz. — Sézanne, 4.575 habitants, 132 kilomètres de Paris.

Mayenne

Mayenne, 10.487 habitants, 279 kilomètres de Paris, gaz.

Meuse

Montmédy, 2.600 habitants, 325 kilomètres de Paris, électricité. — Ligny-en-Barrois, 5.857 habitants, 16 kilomètres de Bar-le-Duc.

Meurthe-et-Moselle

Conflans, 662 kilomètres de Paris.

Morbihan

Vannes, 23.375 habitants, 468 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Pontivy, 9 359 habitants, 461 kilomètres de Paris, gaz. — Hennebont, 8.707 habitants, 516 kilomètres de Paris, électricité. — Quiberon, 3.299 habitants, 514 kilomètres de Paris. — Quimperlé, 9.096 habitants, 545 kilomètres de Paris.

Nièvre

Cosne, 8.582 habitants, 196 kilomètres de Paris, gaz. — Clamecy, 5.426 habitants, 219 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Nord

Hazebrouck, 13.261 habitants, 665 kilomètres de Paris, gaz. — Avesnes, 6.217 habitants, 196 kilomètres de Paris, électricité-gaz. — Merville, 7.621 habitants, 264 kilomètres de Paris, gaz. — Maubeuge, 20.826 habitants, 229 kilomèters de Paris, électricité-gaz. — Bergues, 5.227 habitants, 279 kilomètres de Paris, gaz. — Solesmes, 5.903 habitants, 203 kilomètres de Paris, gaz — Landrecies, 3.924 habitants, 202 kilomètres de Paris, gaz.

Oise

Clermont, 5.723 habitants, 66 kilomètres de Paris, gaz. — Méru, 4.840 habitants, 53 kilomètres de Paris, gaz.

(A suivre.)

Silhouettes Cinématographiques

Mlle Amélie DIÉTERLE

DE L'ATHÉNÉE

TOUTE mignonne, Mlle DIÉTERLE évoque la silhouette gamine des jolis mitrons qui musardent le long des rues, suivant des musiques militaires, fredonnant des refrains à la mode, et faisant la nique à l'imposant gardien de la paix.

Aucune artiste n'a plus d'enjouement, de grâce, que Mlle DIÉTERLE, un sourire plus narquois, une coquetterie plus ingénue. C'est la candide Agnès transportée sur le boulevard Montmartre. Personne aussi bien qu'elle ne saurait dire : « Le petit chat est mort ! » Peut-être soulignerait-elle d'une œillade trop significative cet hémistiche... l'habitude du couplet.

Premier prix du Conservatoire pour le chant, elle débuta aux Variétés et créa *Le Pompier de Service, Le Nouveau Jeu, Le Carnet du Diable;* aux Bouffes-Parisiens, se fait remarquer dans *Les Travaux d'Hercule, Le Nez qui remue,* etc.

Avec son camarade PRINCE, l'illustre Rigadin, Mlle DIÉTERLE vint chez PATHÉ FRÈRES conquérir de nouveaux lauriers.

Ce fut une série de succès inoubliables. Elle nous interpréta des bandes sensationnelles telles que : **Boubouroche** de Courteline; le **Rivaldupé, Rigadin explorateur,** le **Ménage de Rigadin, Rigadin et la Tante à héritage,** le **Nez de Rigadin, Rigadin et la Locataire récalcitrante,** et combien d'autres.

Mlle DIÉTERLE triompha ces jours-ci dans une scène toute de grâce et d'imprévu : **Les Trois Sultanes.**

Elle fut justement applaudie par un public toujours plus amoureux de son gracieux talent. Nous sommes ravis de lui souhaiter la bienvenue au Cinéma et flattés de la compter au nombre de nos vedettes cinématographiques.





Photo Bert

Le Chancelier Noir

Le Chancelier noir, de la Nordisk Co, est le meilleur film de la semaine. Il a réuni mardi dernier, au *Consortium*, les suffrages unanimes les plus élogieux des Directeurs parisiens. La *Critique des Films* le cote **très, très bien** et je veux appeler l'attention sur une pièce cinématographique impeccable à tous les points de vue.

Je ne fais pas souvent l'éloge d'un film. Il faut pour m'enthousiasmer la réelle perfection que je trouve dans

LE CHANCELIER NOIR

Mes lecteurs savent que je ne les trompe jamais. Que tous ceux qui ont confiance dans mon indépendante impartialité notent en bonne place *le plus beau drame* qui soit dont ils trouveront ci-dessous le scénario.

LE MAUVAIS ŒIL.

LE CHANCELIER NOIR

Le chancelier du royaume Gyda, M. de Rallenstein, appelé aussi le Chancelier Noir, est la terreur du pays. Il prétend même décider de l'avenir de la belle princesse Irène. C'est ainsi qu'il l'a promise au prince Deima, sans se douter que la princesse a déjà donné son cœur à M. Pawlow, jeune lieutenant très distingué. La décision du chancelier frappe les deux jeunes gens comme un coup de foudre, mais un beau soir, pendant un bal donné à la cour, ils se marient à l'église du château. C'est un jeune prêtre catholique qui leur donne la bénédiction nuptiale, et comme témoins il n'y a que la comtesse Féodora, dame d'honneur de la princesse, et son admirateur le lieutenant Groblewsky. Malheureusement, le comte de Rockowitz, qui est le bras droit du chancelier, apprend le projet de mariage, mais trop tard pour l'empêcher. Hors de lui, le chancelier ordonne à M. Rockowitz de prendre soin que toutes les personnes qui ont assisté au mariage soient réduites au silence. Rockowitz se met tout de suite à l'œuvre. Dans la salle de bal, il rencontre le nouveau marié à qui il fait connaître l'ordre du chancelier. Le revolver à la main, il force le lieutenant Pawlow à vider une petite bouteille de poison, et sûr qu'il en mourra, Rockowitz se rend immédiatement auprès du chancelier pour l'en prévenir.

Mais le lieutenant ne meurt pas. Secrètement, son ami, le lieutenant Groblewsky le conduit à son château, et c'est son intention d'y amener également la princesse et la comtesse Féodora, mais par une manœuvre rusée, Rockowitz fait en sorte que les dames sont conduites à son château, où il donne à entendre à la princesse qu'il lui faudra y rester jusqu'à elle ait signé le contrat de mariage avec le prince Deima.

Pendant ce temps, le lieutenant Groblewsky a appris par un colporteur où se trouvent les dames, et, après d'incroyables efforts, il réussit à pénétrer avec le colporteur dans le château du comte Rockowitz et à sauver la princesse. Au dernier moment, le lieutenant Pawlow vient à leur secours, et le comte est obligé de battre en retraite. Furieux, il voit les deux lieutenants enlever ses prisonnières devant lui. Plein de dépit, il quitte le pays, mais d'abord écrit au chancelier pour l'informer du triste résultat.

En même temps les jeunes époux, la princesse Irène et le lieutenant Pawlow font leur entrée dans la ville, et cet événement ainsi que la lettre de Rockowitz font une impression si forte sur le chancelier, qu'une maladie de cœur dont il souffre depuis quelque temps s'aggrave au point qu'elle met subitement fin à ses jours.

Petites Nouvelles et Publications légales

On lit dans les *Petites-Affiches* du 4 Juillet :

SOCIÉTÉ ANONYME PATHÉ-KOK

Au capital de 2.000.000 de francs.

Changement de Siège social.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration en date du 19 Juin 1912, le siège social de la Société anonyme pour exploiter en Belgique le cinématographe de salon et d'enseignement sous la dénomination de *Pathé-Kok* constituée pour un temps expirant le 16 janvier 1942, suivant acte sous signatures privées en date à Vincennes du 30 décembre 1911, dont l'original a été déposé pour minute à Me Gillet, notaire à Vincennes, suivant acte par lui dressé le même jour (30 décembre 1911), qui était à Paris (11e arrondissement), rue de Crussol, no 6.

A été transféré à Paris, même arrondissement, boulevard du Temple, no 54.

Un extrait de la délibération modificative a été déposé pour minute au dit Me Gillet, suivant acte par lui dressé le 22 juin 1912.

« Des expéditions de cet acte de dépôt et de l'extrait y « annexé ont été déposés :

« Au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, le 29 juin 1912.

« Et au greffe de la Justice de paix du onzième arrondissement de Paris, le 2 juillet 1912. »

Pour extrait :
Signé : GILLET

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* du 5 juillet :

SOCIÉTÉ ANONYME DU CINÉMA BELGE

Capital : 1.000.000 de francs.

D'une délibération prise par le Conseil d'administration de la Société anonyme du *Belge Cinéma* au capital d'un million de francs, en date du vingt juin mil neuf cent douze, constatée par un procès-verbal dont un extrait a été déposé au rang des minutes de Me Cottenet, notaire à Paris, soussigné, le vingt et un juin mil neuf cent douze, il résulte que le Conseil a décidé de transférer le siège social, qui était à Paris, rue de Crussol, no 6, même ville, boulevard du Temple, no 54.

Pour extrait :
A. COTTENET

Une expédition de l'acte du vingt et un juin mil neuf cent douze et de la délibération y annexée a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de la Seine et de la Justice de paix du onzieme arrondissement de Paris, le trois juillet mil neuf douze.

Pour mention et publication :
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PETITES ANNONCES

Le prix des *petites annonces* est de 0 fr. 50 la ligne. Les abonnés du *Courrier* ont droit à quatre insertions de cinq lignes.

Le Courrier traite aussi à forfait au mois et à l'année.

Les réponses peuvent être adressées sans inconvénient au domicile des annonciers.

Le Courrier, qui ne traite aucune affaire de vente ou d'achat, préfère même ce dernier système.

Si vous avez un établissement à vendre, si vous désirez acheter un cinéma, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique*.

A vendre 0,60 le mètre: Une série de bandes «*Lux*», absolument neuves et composée des vues à succès de cette société. S'adresser au *Courrier Cinématographique*.

J'offre scénarios tous genres *et inédits*, contre garanties très sérieuses. S'adresser à M. Millière, 9, rue Chevreul, à Paris.

L. RAYMOND, Montée du Chemin-Neuf, à Lyon, demande à acheter d'occasion matériel cinéma dernier modèle avec croix de Malte dans huile et éclairage oxydrique. Faire offres.

A vendre, excellent état, autant dire neuf : *Zigomar contre Nick Carter*, édition "Eclair". Livrable de suite. Bonnes conditions. Ecrire au *Courrier*. (21)

A vendre : 2 plaques de tôle de 2 mètres sur 1 mètre, pouvant être utilisées pour garnir le plancher d'une cabine de projection. Bonne occasion. S'adresser au *Courrier*. (21)

A vendre : un objectif hermais *extra lumineux*, dernier modèle, grandes lentilles, foyer 170 m/m, avec porte-objectif. Le tout absolument neuf. S'adresser au *Courrier*. (21)

Auteurs de Scénarios. Adressez vos idées comiques originales à M. André Deed (Boireau-Gribouille) qui les rétribue. 31, rue de Douai, Paris. (21)

A vendre pour le prix du matériel : Café avec salle de cinéma sans concurrence. Ville de 7.000 habitants. Bail minime, 9 années encore à courir, avec facilité d'achat. L'immeuble est situé près place, coin de rue, terrasse de 35 × 4 m. et en retour 10 m. sur 3 m. 50. Loyer couvert par les noces et réunions très fréquentes. Salle 450 places, travaille samedi, dimanche. Matériel de café neuf, bon débit. Moteur Gardner, 10 chevaux. Orchestre Welte et Schome avec répertoire. Magnifique occasion. Divertissements de famille. S'adresser au *Courrier*. (27)

8.000 FRANCS installation complète de cinéma, comprenant barraquement en planches, contenant 350 places, moteur électrique, dynamo et appareil complet, à l'état de neuf, affaire rapportant de 1.200 à 1,500 fr. de bénéfices par mois (prouvé) très peu de frais, dans ville très importante de l'Algérie, seule distraction. Ecrire au *Courrier*. (27)

A vendre un phono le plus grand modèle avec 10 disques de 0 m. 50 ; deux grands pavillons cuivre forme tulipe à saphir. Conviendrait pour café, bar, etc. Ayant coûté 2.500 fr., à vendre 1.000 francs. S'adresser A. D. au *Courrier*. (25)

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

A vendre 180 fauteuils en bon état, provenant du Concert Marjal au prix de 2 fr. 75. S'adresser chez M. Affouard, serrurier 3, rue Berzélius, Paris. (26)

Je possède *matériel complet pour cinémas et projections diverses*. Visions d'art, tableaux lumineux, serpentine, etc., etc. Je demande engagement dans établissement stable ou forain comme opérateur et pour présenter mes numéros. Je ne fais ni montage ni démontage. Conditions raisonnables.

Ecrire pour tous renseignements : Caméléonnette, poste restante, Vichy (Allier). (28)

On demande 300 fauteuils bascule occasion, bon état. Ecrire Directeur Cinéma, 91, rue des Prairies, à Paris. (28)

Directeur de ciné possédant bel emplacement dans ville de province, désirerait entrer en relations avec commanditaire éventuel ou associé. S'adresser au *Courrier*. (28)

A vendre un pied et une plate-forme panoramique pour appareil de prise de vues. S'adresser à M. G. Janin, 17, rue de la Grange-Batelière, Paris. (29)

SUIS acheteur appareil prise de vues très bon état. Faire offres, prix, marque, etc., à M. Moreno, nº 10, chemin de Montalivel, Marseille. (29)

ON demande à acheter un groupe électrogène complet de 15 HP, bon état. S'adresser au *Courrier*. (29)

ON demande à acheter un moteur de 20 HP, bon état, avec dynamo. S'adresser au *Courrier*. (29)

LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE est COMPLÈTEMENT INDEPENDANT.

Il ne SAIT PAS TOUT, mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".

Amis lecteurs, envoyez-lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

Inscrivez-vous comme CORRESPONDANTS. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire " UN ORGANE UTILE A TOUS " il lui en faut beaucoup et partout.

A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !

Répertoire Cinématographique

Nos lecteurs trouveront dans le Répertoire du « Courrier » *toutes les Adresses* Artistiques, Industrielles, Scientifiques, Professionnelles *se rattachant de près ou de loin à la* Cinématographie *et qu'il peut être utile de connaître.*

Le prix de l'inscription permanente, comprenant le nom et l'adresse, est fixé à 5 francs par an.

Adresses Artistiques

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

Agences

Ilfor, 17, faubourg Montmartre, Paris.
E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Artistes Lyriques

Attractions

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.

Compositeurs de Musique

Musiciens

Pianistes

Adresses Industrielles

Appareils Cinématographiques

Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Assurances

Charbons

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64 rue de Corneilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 95, boulevard de Magenta, Paris.

Lampes à Arcs

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union des Grands Editeurs de Films, 17, rue du faubourg Montmartre, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Pardon et Ce, 7 et 19, boulevard St-Jacques, Paris.
Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.

Moteurs et Groupes Électrogènes

Pianos

Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Plaques Photographiques

Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Bonisseurs

Bruisseurs

Caissiers et Caissières

Chefs de Postes

Conférenciers

Association Amicale des Conférenciers et Librettistes du Cinématographe. Siège social : 9, rue Chevreul, Paris. Renseignements et placement gratuits.

Contrôleurs et Placiers

Cyclistes

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Syndicat des Exploitants français du Cinématographe, 199, rue Saint-Martin.
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques du Nord, 39, rue de Tournai, Lille.
Syndicat des Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais, rue Saint-Georges, Roubaix.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 8 et 9 Juillet

MARQUES	TITRE DU FILM	QUALITÉ	AFFICHE	DATE DE LIVRAISON	Métrage	APPRÉCIATION
	M. L. AUBERT **Cie Générale du Cinématographe** 19, rue Richer, Paris					
Nordisk	*Le chancelier noir*	Drame	3 affiches	26 Juillet	930	**Très, très bien.** Vue recommandée.
Cinès	*En souvenir de leurs amours*	»	Affiche	»	443	**Très bien.**
»	*Au temps des brigands*		»	»	155	Assez bien.
»	*Un jour dans la capitale*	»	»	»	270	Assez bien.
»	*Tontolini s'habille à l'ultra bon marché*	Comique	»	»	179	Passable.
»	*Dans les montagnes de la Calabre*			»	110	Bien.
Hepworth	*Un mariage d'amour*	Comédie	»	»	243	Bien.
Selig Polyscope	*Trahi par le dactylographe*	Drame	»	»	319	Bien.
	M. BROKLISS 23, rue de la Michodière, Paris					
Solax	*Quand les feuilles tombent*	Drame	»	»	300	**Très bien.**
Imp	*Jalousie*	»	»	»	292	Bien.
	Société des Films ECLAIR, 8, rue Saint-Augustin, Paris PROGRAMME No 30					
	Rip van Winkle			»	632	Douteux.
A. C. A. D.	*Le raccommodeur, la pipe et le vase*	Comédie		»	170	Passable.
»	*Gavroche rêve de grandes chasses*	Comique		»	164	Passable.
»	*Porto et son port*	Plein air		»	96	Assez bien.
American Standard	*Patriotisme d'enfant*	Comédie		»	176	Assez bien.
	Compagnie Générale des Phonographes et Cinématographes EDISON 64, rue de Cormeille, Levallois-Perret					
	Le nouveau téléphone	»		»	203	Assez bien.
	Le cavalier espagnol	Drame		»	300	Assez bien.
	EXCLUSIF Films 105, rue Saint-Lazare, Paris					
	Polidor père adoptif	Comique	»	2 Août	198	Bien.
	M. HARRY, 22, rue Baudin Paris					
Cricks & Martin	*La bague mystérieuse*	»		»	174	Bien.
»	*Son passé*	Drame	»	»	221	Assez bien.
	M. Charles HELFER 16, rue Saint-Marc, Paris					
Ambrosio	*Quand le cœur parle*	Drame		26 Juillet	305	Assez bien.
»	*Bobillard fait toutes ses commodités*	Comique		»	117	Assez bien.
»	*Religion et superstition aux Indes*	Documentaire		»	126	Passable.
Clarendon	*Les menottes*	Comique		»	160	Assez bien.
Néron	*Les bulles de savon*	Scientifique		»	120	Bien.
	M. Paul HODEL 3, rue Bergère, Paris					
Itala	*L'horreur du péché*	Drame	»	»	337	Bien.
»	*La faute en est à l'épicier*	Comique	»	»	156	Assez bien.
	Société des Phonographes et Cinématographes LUX 32, rue Louis-le-Grand, Paris					
	Le collyre	Drame	»	»	350	Bien.
	Chien insaisissable	Comique	»	»	120	**Très bien.**
	Le fiancé veut dormir	»		»	133	Assez bien.
Nestor	*L'associé*	Drame		»	295	Bien.
Flying A.	*L'agitateur*	»		»	303	Assez bien.
»	*La gouvernante*	Comédie		»	303	Bien.
Reliance	*Enfermée dans le coffre-fort*	Drame		»	296	Bien.

	M. P. LADEWIG 6, rue du Conservatoire, Paris					
Messter	*Plaisanterie sous le masque*	Dr. en 2 parties		26 Juillet	690	Assez bien.
	MM. RALEIGH & ROBERT 16, rue Sainte-Cécile, Paris					
	Les soldats de plomb aux manœuvres			18 Juillet	142	Bien.
	SALES AGENCY M.R. Sprécher, représentant 37, rue Trévise, Paris					
Welt	*Parmi les Alpes Helvétiques*	Plein air	Affiche	2 Août		**Très bien.**
Biograph	*La leçon*	Pathétique	»	9 Août	317	Bien.
Kalem	*Le Proscrit*	Drame	»	»	317	Assez bien.
Lubin	*Entre les rails*	Drame	»	»	313	Bien.
»	*On demande un enfant*	Comique	»	»	153	Bien.
»	*Tout au blanchissage*	»	»	»	127	Assez bien.
»	*Industrie de la tortue de mer*	Documentaire	»	»	79	Bien.

Critique du Syndicat Français des Exploitants

	Agence Générale Cinématographique 16, rue Grange-Batelière, Paris				
Eclipse	*Les amis de la mort*	Drame	Affiche	450	
»	*Fifi s'émancipe*	Comique		155	
»	*Au pays des Mahrottes (Indes Anglaises)*			118	
»	*Amour et espionnage*	Drame	»	244	
	GAUMONT, 57, rue Saint-Roch PROGRAMME N° 31				
	Fantaisie de milliardaire	Sentimental	Agr.	300	Bien.
	Les tombeaux d'or	Drame		300	Bien.
	Bébé veut payer ses dettes	Comique		175	Bien.
	Un bienfait n'est jamais perdu	»		185	Bien.
	Calino épouse une féministe	»	»	145	Bien.
	La filature et le tissage du coton	Documentaire		150	Bien.
	Dans les étangs	Vue scientif.		56	Bien.
	Série des grands films artistiques				
	La gloire et la douleur de Ludwig Beethoven.	Historique	Affiche	324	**Très bien.**
	PATHÉ, 14, rue Favart PROGRAMME N° 23				
S. C. A. G. L.	*Le calvaire d'une mère*	Drame	Affiches	725	Bien.
Américan-Kin	*La générosité du forçat*	»		290	Bien.
Film biblique	*Le martyr de Saint-Étienne*	»	»	270	Bien.
	Le portrait de Rigadin	Comique		210	**Très bien.**
	La malle au mariage	»	»	210	**Très bien.**
Thalie	*Madame se venge*	»		210	Bien.
Comica	*La recommandation*	»		165	Bien.
Nizza	*Une partie de campagne*	»		125	Bien.
	Le grand voyage de Marius	Scène à trucs		115	Bien.
	Le gaz qui fait brûler et qui fait vivre : l'oxygène	Série instruct.		175	**Très bien.**
S. A. P. F.	*La belle princesse et le marchand*	Comédie color.	Affiche	385	Bien.
	Paris et ses monuments	Plein air, color.		250	Bien.
Pathécolor	*Excursion à Dinan par les bords de la Rance*	Voyages color.		125	Bien.
	VITAGRAPH 15, rue Sainte-Cécile, Paris				
	Duel au Far-West	Drame	»	286	Bien.
	Hiéroglyphe	Comédie dram.	»	304	Assez bien.
	Les caprices de la fortune	Comédie		274	Bien.
	Sa belle-mère	Comique		93	Bien.
	Les ennemis des femmes	Comédie	»	293	Assez bien.

LE MAUVAIS ŒIL.

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

Paris. — Imp. F. BARROUX, 18, rue Saint-Sauveur.

Le Courrier
Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal